



Assurance auto me résilie, est-ce possible être 2nd conducteur ?

Par Juke_123

Bonjour, Mon assurance groupama me résilie à la fin de mon contrat auto (début avril) .
Mon père qui est également chez groupama, il souhaite me mettre en second conducteur pour son nouveau véhicule.
Est-ce possible d'être en second conducteur dans l'assurance de mon père en sachant qu'il a groupama comme moi?

Par Henriri

Hello !

Cet "artifice" ne pourra pas être caché par votre père en vous déclarant comme second conducteur, surtout dans la même compagnie d'assurance. Il vaut mieux que votre père pose la question franchement à son assureur...

Et si vous y arrivez même chez un autre assureur ce serait un énorme risque de ne pas être couvert quand il découvrira la chose, par exemple à l'occasion d'un autre accident...

Il vaut mieux vous rechercher un nouveau contrat chez une compagnie spécialisée dans l'assurance des conducteurs résiliés.

A+